

Voie bilingue - Proposition de répartition hebdomadaire – CP/CE1/CE2

Lundi Allemand	Mardi Français	Jeudi Allemand	Vendredi Français
Maîtrise de la langue allemande 2h35	Français (lecture, écriture, oral, vocabulaire, grammaire et orthographe) 2h40	Maîtrise de la langue allemande 2h40	Français (lecture, écriture, oral, vocabulaire, grammaire et orthographe) 2h35
Calcul mental 0h15	Calcul mental 0h15	Calcul mental 0h15	Calcul mental 0h15
Mathématiques 0h50	Mathématiques 1h00	Mathématiques 1h00	Mathématiques 0h50
Education Physique et Sportive 1h20	Enseignements artistiques 0h50	Enseignements artistiques 0h50	Education Physique et Sportive 1h20
Questionner le monde/EMC 0h30	Questionner le monde/EMC 0h45	Questionner le monde/EMC 0h45	Questionner le monde/EMC 0h30
5h30	5h30	5h30	5h30
Récréations 0h30	Récréations 0h30	Récréations 0h30	Récréations 0h30
Total : 6h00	Total : 6h00	Total : 6h00	Total : 6h00

Enseignement religieux : 1h00 à enlever au prorata des enseignements dispensés dans la langue concernée (si 2 enseignants) ou sur l'ensemble des enseignements en classe 1M2L.

Eduscol (extraits) : <https://eduscol.education.fr/612/l-ecole-elementaire> et [BO du 26 novembre 2015](#)

« 10 heures hebdomadaires sont consacrées à des activités quotidiennes d'oral, de lecture, et d'écriture qui prennent appui sur l'ensemble des champs disciplinaires.

EMC : 36 heures annuelles, soit 1 heure hebdomadaire dont 0h30 est consacrée à des situations pratiques favorisant l'expression orale. »

Voie bilingue - Proposition de répartition hebdomadaire – CM1/CM2

Lundi Allemand	Mardi Français	Jeudi Allemand	Vendredi Français
Maîtrise de la langue allemande 2h10	Français (lecture, écriture, oral, vocabulaire, grammaire et orthographe) 2h20	Maîtrise de la langue allemande 2h20	Français (lecture, écriture, oral, vocabulaire, grammaire et orthographe) 2h10
Calcul mental 0h15	Calcul mental 0h15	Calcul mental 0h15	Calcul mental 0h15
Mathématiques 0h55	Mathématiques 0h55	Mathématiques 0h55	Mathématiques 0h55
Education Physique et Sportive 1h20	Enseignements artistiques 0h50	Enseignements artistiques 0h50	Education Physique et Sportive 1h20
Sciences et technologie 0h50	Histoire Géographie/EMC 1h10	Histoire Géographie/EMC 1h10	Sciences et technologie 0h50
5h30	5h30	5h30	5h30
Récréations 0h30	Récréations 0h30	Récréations 0h30	Récréations 0h30
Total : 6h00	Total : 6h00	Total : 6h00	Total : 6h00

Enseignement religieux : 1h00 à enlever au prorata des enseignements dispensés dans la langue concernée (si 2 enseignants) ou sur l'ensemble des enseignements en classe 1M2L.

Eduscol (extraits) : <https://eduscol.education.fr/612/l-ecole-elementaire> et [BO du 26 novembre 2015](#)

« 12 heures hebdomadaires sont consacrées à des activités quotidiennes d'oral, de lecture, et d'écriture qui prennent appui sur l'ensemble des champs disciplinaires.

EMC : 36 heures annuelles, soit 1 heure hebdomadaire dont 0h30 est consacrée à des situations pratiques favorisant l'expression orale. »

Conseils complémentaires pour la mise en œuvre des apprentissages dans les deux langues

- enseignants des classes bilingues (un enseignant par langue)
- enseignants des classes 1M2L (1 maître -2 langues)

❖ Disciplines partagées

➡ Mathématiques :

Tous les domaines dans les deux langues → « rotation » au cours de l'année.

CP/CE1/CE2 (Proposition d'une organisation hebdomadaire)

(Les propositions ci-dessous ne tiennent pas compte des temps de récréation hebdomadaires)

	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5
Français	Calcul mental 30' Nombres, calcul et résolution de problèmes 70' Grandeurs et mesures / Organisation et gestion de données 50'	Calcul mental 30' Nombres, calcul et résolution de problèmes 60' Espace et géométrie 50'	Calcul mental 30' Nombres, calcul et résolution de problèmes 70' Grandeurs et mesures / Organisation et gestion de données 50'	Calcul mental 30' Nombres, calcul et résolution de problèmes 60' Espace et géométrie 50'	Calcul mental 30' Nombres, calcul et résolution de problèmes 70' Grandeurs et mesures / Organisation et gestion de données 50'
Allemand	Calcul mental 30' Nombres, calcul et résolution de problèmes 60' Espace et géométrie 50'	Calcul mental 30' Nombres, calcul et résolution de problèmes 70' Grandeurs et mesures / Organisation et gestion de données 50'	Calcul mental 30' Nombres, calcul et résolution de problèmes 60' Espace et géométrie 50'	Calcul mental 30' Nombres, calcul et résolution de problèmes 70' Grandeurs et mesures / Organisation et gestion de données 50'	Calcul mental 30' Nombres, calcul et résolution de problèmes 60' Espace et géométrie 50'

CM1/CM2 (Proposition d'une organisation hebdomadaire)

(Les propositions ci-dessous ne tiennent pas compte des temps de récréation hebdomadaires)

	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5
Français	Calcul mental 30' Nombre, calculs et résolution de problèmes 50' Organisation, gestion de données et probabilités 30' Grandeurs et mesures 40'	Calcul mental 30' Nombre, calculs et résolution de problèmes (dont proportionnalité) 70' Espace et géométrie 40'	Calcul mental 30' Nombre, calculs et résolution de problèmes 50' Organisation, gestion de données et probabilité 30' Grandeurs et mesures 40'	Calcul mental 30' Nombre, calculs et résolution de problèmes (dont proportionnalité) 70' Espace et géométrie 40'	Calcul mental 30' Nombre, calculs et résolution de problèmes 50' Organisation, gestion de données et probabilité 30' Grandeurs et mesures 40'
Allemand	Calcul mental 30' Nombre, calculs et résolution de problèmes (dont proportionnalité) 70' Espace et géométrie 40'	Calcul mental 30' Nombre, calculs et résolution de problèmes 50' Organisation, gestion de données et probabilités 30' Grandeurs et mesures 40'	Calcul mental 30' Nombre, calculs et résolution de problèmes (dont proportionnalité) 70' Espace et géométrie 40'	Calcul mental 30' Nombre, calculs et résolution de problèmes 50' Organisation, gestion de données et probabilité 30' Grandeurs et mesures 40'	Calcul mental 30' Nombre, calculs et résolution de problèmes (dont proportionnalité) 70' Espace et géométrie 40'

➡ Questionner le monde / sciences / enseignements artistiques :

Programmations à définir au sein du binôme enseignant. **Eviter de réserver un domaine à une langue.**

➡ Histoire/ Géographie : Proposition de programmation pour le cycle 3 : [LIEN](#)

➡ EPS : Les activités sportives sont réparties entre les deux langues. Lors de sports à risque, l'utilisation de la langue française est obligatoire, quel que soit l'enseignant.

❖ Croisements entre les enseignements

En mathématiques, les connaissances sur les nombres et le calcul se développent en relation étroite avec celles portant sur la résolution de problèmes et sur les grandeurs. Le travail sur les grandeurs et leur mesure permet des mises en relations fécondes avec d'autres enseignements : par exemple dans les domaines *Questionner le monde* (longueurs, masses, durées), *Éducation physique et sportive* (durées, longueurs) ou *Éducation musicale* (durées).

Le travail sur l'espace se fait en forte interrelation avec « Questionner le monde » et « Éducation physique et sportive ». Les apprentissages sur les solides, les figures géométriques et les relations géométriques peuvent se développer en lien avec les domaines *Arts plastiques* et *Éducation physique et sportive*.

Remarques :

- Calcul mental : A mettre en œuvre tous les jours, en allemand et en français.
- Numération : Pour pallier aux difficultés, il est nécessaire de mettre en œuvre un enseignement en français et en allemand.
- Résolution de problèmes / *Sachaufgaben* : un travail préalable sur le vocabulaire peut être nécessaire (français ou allemand);
- Espace et géométrie : Un étayage des expressions en langue allemande peut être nécessaire. La description de figures géométriques et des étapes de réalisation qui font souvent intervenir la langue, orale ou écrite ne doivent pas être réservées uniquement à la partie française.

Rappel

BO 33 du 13 sept 2001 : Principes et modalités d'organisation

« *L'enseignement bilingue à parité horaire commence à l'école maternelle, dès la petite ou moyenne section, et se poursuit à l'école élémentaire. La langue régionale y est à la fois langue enseignée et langue d'enseignement dans plusieurs domaines d'activité et d'apprentissage.* »

❖ Structuration d'un apprentissage

En fin de séance, un rappel et une structuration des activités et des apprentissages peuvent être réalisés à l'oral **en français – quelle que soit la langue d'enseignement du jour** – pour clarifier certains points, pour fixer ces apprentissages également en langue première (ou maternelle) et pour amener les élèves à se projeter vers les séances à venir.

❖ Traces/Affichages

Certains affichages ou traces dans les cahiers ou classeurs des élèves peuvent apparaître dans les deux langues, notamment quand il s'agit de vocabulaire spécifique (exemples : « le corps humain », « les types de paysages », « le circuit électrique » ...). Les programmes stipulent clairement ce dernier point.

Il est pertinent que les traces des apprentissages soient accessibles aux élèves dans les deux langues, sous la forme d'affichages dans la classe et de traces communes (leçons) dans le cahier ou le classeur de l'élève. Il s'agit de faire le lien entre les deux langues.

❖ Sécurité des élèves

Chaque situation de mise en danger d'un élève justifie l'utilisation de la langue française, quel que soit l'enseignant.

Le cas échéant, le français sera également de mise, par exemple, pour rétablir le calme, expliquer à un élève qu'il a un comportement inapproprié et pour justifier une sanction.

❖ **Le travail en binôme**

Extrait du BO N° 33 du 13 sept 2001

« De manière générale, l'enseignement bilingue à parité peut être organisé selon deux modalités, un enseignant – une langue, mais aussi un enseignant, deux langues. »

*Dans le premier cas, deux maîtres se partagent le temps d'enseignement : l'un prend en charge l'enseignement en français, l'autre l'enseignement en langue régionale. Il appartient alors au binôme d'enseignants de définir de manière **CONCERTÉE** son intervention pédagogique auprès des élèves. »*

Un travail de coopération réussi est basé sur des relations humaines positives entre les deux professionnels et les parents.

Les enseignants sont encouragés à organiser des temps de concertation réguliers et à harmoniser l'emploi du temps, les pratiques de classe, les règles de vie, les affichages, les procédures d'évaluation et la mise en place des supports élèves (cahiers, fichiers, classeur).